

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 6 (1868)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Les promotions à Genève  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179904>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

motions par de charmantes poésies, et chanté en vers gracieux nos affections, nos souvenirs et nos sites pittoresques. L'orchestre avait aussi ses droits, et des hymnes religieux ou patriotiques se faisaient entendre. Enfin on distribuait les prix. En 1712, LL. EE. avaient ordonné aux baillis de les remettre de leurs mains ; nous ignorons si cette injonction fut observée ; mais dans les derniers temps c'était le recteur, assisté du bachelier ou premier régent du collège, qui faisait cette distribution. Le bailli contemplait. Les petits écoliers, en allant recevoir leurs prix, saluaient profondément Monseigneur. Les prix consistaient en livres, en très petit nombre, et en médailles d'argent. Celles-ci représentaient d'un côté l'inévitable effigie de l'ours, *Respublica Bernensis* ; on voyait sur l'autre côté un heureux symbole : un jardinier qui ente un arbre, et l'inscription : *Cultura mitescit*. Enfin l'orchestre faisait entendre une symphonie d'adieu.

» Les écoliers n'étaient pas seuls à recevoir des prix. Le bailli, les membres de l'Académie, le bachelier et le secrétaire recevaient chacun une médaille de la valeur de L. 4. Les régents du collège recevaient une médaille de L. 2. De plus, le receveur du Château livrait aux membres de l'Académie une finance de 10 batz (fr. 1,45) pour *dîner*. Cette modique finance ne suffisait pas à payer le repas ; il y avait grand *gala*. L'Académie donnait un dîner ; le bailli y assistait la première année de son séjour au bailliage ; le Conseil de la ville était invité, il acceptait et rendait la politesse l'année suivante.

» Les professeurs avaient donc un repas, après la cérémonie ; les écoliers retournaient dans leurs familles ou dans leurs pensions ; le lendemain ils avaient un tirage d'arc assez maussade dans la cour du Collège. Telles ont été les promotions du Collège pendant plus de deux siècles. On le voit, cette fête était peu joyeuse : la vie, la gaieté de l'enfance ne l'animaient guère. »

Que les temps sont changés ! Il suffit pour s'en convaincre d'avoir assisté pendant quelques instants à la fête des promotions, au bois de Sauvabelin, et d'avoir vu l'entrain, la folle joie animant cette jeunesse : le tir à l'arc et le roi porté en triomphe sur les épaules de ses camarades ; le banquet et ses jeunes orateurs ; le bal où tourbillonnent toutes ces têtes blondes, toutes ces fraîches toilettes d'enfants sont autant de scènes d'un coup d'œil ravissant et qui font de cette fête une exception à toutes les autres.

On a constaté que depuis vingt ans la fête des promotions avait toujours été favorisée par le beau temps.

L. M.

#### Les promotions à Genève.

De toutes nos fêtes annuelles, la plus populaire est celle des promotions. Toutes les classes de la Société genevoise ont ce jour-là un même intérêt, une même pensée : l'espérance que leurs enfants seront récompensés de leur application ou punis de leur négligence, de leur paresse ou de leur légèreté par le regret de n'obtenir aucune couronne.

Autrefois la distribution des prix se faisait dans le temple de St-Pierre, et dès onze heures du matin les abords de la cathédrale offraient le coup d'œil le plus animé. Chacun choisissait une place, d'où l'on put bien voir défiler le cortège précédé d'une musique militaire et des magistrats de la république.

La fête était plus solennelle, sous ces voûtes imposantes qui ont vu passer tant de générations, dont les idées, souvent contraires, ont produit les grands chocs gravés par le burin de l'histoire.

Ce lien semblait évoquer les ombres de tous les hommes distingués qui se sont assis sur les bancs du collège de Genève, de tous ceux qui ont honoré leur patrie par leurs talents et leurs vertus. C'était alors vers les souvenirs que remontait involontairement la pensée ; le cadre de l'action faisait oublier le présent. Au Palais-Electoral, au contraire, si la distribution des prix a perdu cette gravité que l'architecture religieuse ordonne et communique, la famille et la patrie sont là, vivantes, et comme penchées vers cette jeunesse qui est leur espérance et leur gloire future. Ici, rien qui rappelle d'illustres morts ; les collégiens y sont véritablement les héros de la fête.

Autour de la salle sont rangés les parents ; le centre est occupé par le collège classique et le collège industriel.

Que de coeurs émus ! ceux des mères surtout, si enclins à se faire des illusions sur les aptitudes et le caractère de leurs enfants. Les pères sont peut-être moins aveugles, parce qu'en général ils sont moins tendres ; mais que de douces erreurs ils caressent encore ! Combien sont plus prêts à blâmer les professeurs qu'à reconnaître l'incapacité de leurs fils, leur inapplication, leur manque de zèle !

Après un rapport lu par le conseiller d'Etat chargé du département de l'instruction publique, la distribution des prix commence.

Quelques élèves studieux et bien doués sont rappelés plusieurs fois à la grande satisfaction de l'auditoire qui aime à saluer le talent à son aurore, et voit déjà un homme distingué dans le collégien qu'il acclame. L'expérience nous enseigne cependant que, remporter beaucoup de prix n'est pas toujours un gage d'avenir ; l'extrême facilité est rarement le privilège du génie ; les individualités qui marquent dans l'histoire d'un peuple sont quelquefois méconnues au collège ; à l'école de Brienne, le professeur d'allemand n'a-t-il pas prédit que Napoléon ne parviendrait à rien ?

Toutefois, ceci ne doit point encourager les mauvais écoliers à persister dans leur paresse ou leur insubordination ; pour un homme de génie que les professeurs ne devinent pas, (confondu qu'il peut être avec les inintelligents, les fainéants et les mutins), que de prévisions heureuses ou funestes ils voient se justifier quand les élèves, qu'ils ont suivis avec tant de sollicitude, se trouvent aux prises avec les difficultés de la vie, les séductions du monde et leurs propres passions !

En voyant tant d'écoliers réunis dans une même enceinte, celui qui a quelque peu expérimenté la vie, celui qui ne croit plus à toutes ses promesses,

ne peut vaincre une émotion profonde qui fait jainer des larmes de ses yeux. Il se demande quels sont ceux qui atteindront le but de leurs efforts, et qui trouveront dans la position qu'ils auront conquise la sérénité d'une conscience calme et le bonheur qu'ils ont révélé? Combien se laisseront décourager dans ce rude chemin, qu'il faut parcourir sous peine de déchoir? Combien tomberont dès les premiers pas et rouleront d'abîme en abîme jusqu'à ce gouffre insondable qu'on nomme le déshonneur? Combien seront fauchés par la mort avant d'avoir commencé la grande lutte du bien contre le mal?

Combien, fidèles au devoir, ne verront jamais se réaliser leurs espérances et courront après un idéal qui leur échappera toujours?

Combien traverseront la vie sans avoir rien vu, rien appris, sans en savoir davantage sur les hommes et les choses qu'à l'heure où, distraits par le vol d'une mouche, ils ne prenaient aucune attention à la parole savante de leur professeur?

La dernière partie de la fête, goûter, jeux et feu d'artifice, attire une foule compacte dans la plaine de Plainpalais. La joie de tous ces enfants est bonne à voir, mais n'inspire plus de graves pensées: on grille au soleil, on se couvoie, on se heurte; on voit passer des toilettes de bon et de mauvais goût, et bientôt on se lasse, car rien n'est plus fatigant que de tourner longtemps dans le même cercle.

Le lendemain, la fête se répète pour les classes primaires et le jeudi suivant pour les classes secondaires.

Y.

Soyez les bienvenus, vous dont la prévoyance  
Et le travail et la fraternité  
Dans vos foyers entretiennent l'aisance  
Même aux jours de l'adversité.

Telles sont les paroles qui accompagnaient, dimanche dernier, le premier des nombreux arcs de triomphe que l'on rencontrait en entrant à Nyon, par le chemin de fer. Elles me paraissent résumer parfaitement l'esprit de la Société à qui l'on faisait fête et le progrès immense qu'elle peut réaliser dans le pays en substituant à la charité officielle ou à l'aumône, la *prévoyance* et la *solidarité*. On comprend que je veux parler de la *Société vaudoise de secours mutuels* qui a eu, les 4 et 5 juillet, son assemblée générale à Nyon. Cette société, qui comptait au 31 décembre dernier 3271 membres, confie son administration à des comités de sections, au nombre de 24, à un comité central et à un agent central. Les comptes sont examinés chaque année par les délégués des sections, élus dans la proportion de un délégué pour 50 membres. C'est cette réunion des délégués, qui a eu lieu samedi dernier au château de Nyon; outre l'approbation des comptes, cette assemblée a eu à traiter plusieurs questions relatives aux statuts. Après une séance de plus de trois heures, marquée au coin de la confiance et de la satisfaction, les délégués ont pu, en parcourant les rues de Nyon, s'assurer que la cité équestre voulait recevoir grandement ses invités; partout des guirlandes,

des transparents, partout la verdure, autant dire partout la forêt!

Ce n'étaient pas seulement les membres de la section de Nyon qui s'étaient mis en fête; c'était la population tout entière, particuliers et autorités! Un gracieux bassin, entouré de verdure, avait été créé sur la promenade de *Perd-Temps*; l'usine du Boiron avait orné cette oasis de ses plus gracieuses productions et un industriel de Nyon, dont le nom m'échappe y avait ajouté des bancs et des chaises parfaitement confortables. Un jet d'eau qui se dressait au milieu du bassin, promettait la fraîcheur à ceux que le soleil de juillet pouvait incommoder; malheureusement, la pluie tombait, tombait toujours et faisait craindre que la cantine voisine ne fut trop grande, avec ses 1200 couverts et sa salle de bal.

La journée du samedi se termina par une promenade à Prangins, avec visite à la Bergerie, où bon nombre de personnes admiraien la belle organisation de l'exploitation agricole. Le soir, la cantine, éclairée au gaz, recevait de nombreux visiteurs.

Le lendemain, dimanche, la pluie était là menaçante, ce qui n'empêcha pas le cortège d'être aussi imposant qu'on avait pu l'espérer: plus de 1300 citoyens le composaient; précédé de la musique militaire du 4<sup>e</sup> arrondissement, des drapeaux des sections et de ceux de deux sociétés de secours mutuels de Genève, il parcourut la ville pour se rendre au temple. Selon un usage respectable, l'assemblée générale des sociétaires, commence par implorer la bénédiction du Tout-Puissant, avant de passer à ses travaux. Elle ne croit pas, comme le congrès ouvrier de Lausanne, qu'il soit indigne d'une société humitaire de se placer sous l'égide de Dieu.

L'après-midi, banquet; le soir, bal dirigé par l'orchestre de Beau-Rivage. Le beau temps est revenu, l'entrain et la gaieté se mettent de la partie et quand, le soir, la ville s'illumine et qu'une promenade aux flambeaux entraîne ceux qui ne craignent pas une nouvelle course au travers des rues de Nyon, on peut voir que la fête se termine dignement, avec de la joie dans les coeurs, mais aussi avec une convenance parfaite, qui ne s'est pas démentie un seul instant.

S. C.

## TREBOUX

### II

Un moment après ils avaient rejoint la grande route. La campagne était triste; on ne voyait point d'habitants; cependant, à l'extrémité du chemin, parurent deux gendarmes qui conduisaient un vieillard dont les mains étaient attachées par des menottes. Une femme âgée et une jeune fille suivaient à quelques pas derrière les chevaux.

Les voyageurs s'arrêtèrent pour laisser passer le cortège qui défila silencieusement; ils le suivirent des yeux, puis ils reprisent leur marche. Des scènes de ce genre se répétaient trop souvent à cette époque pour produire de durables impressions. D'ailleurs le plus âgé de nos personnages, comme on a pu déjà le remarquer, faisait peu de réflexions sur les incidents de la route, et, dans la longue association de deux hommes de positions et de caractères différents, le jeune Français avait quelquefois regretté de n'avoir pas un camarade plus communicatif que le sien.

Après une heure de marche, le guide fit remarquer à son compagnon, dans le lointain, un clocher éclairé par les